

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
VERSAILLES
8 A, Avenue CHARLES DE GAULLE -
SECRETARIAT DU MINISTERE PUBLIC
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

CSS AF

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE ALLAN SCHINAZI
DEHAN SCHINAZI AVOCATS
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler : I

Rédacteur :

Maître,

Nous accusons réception de votre courrier concernant

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006096** CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE
VEHICULE QUI PRECEDE ART.R.412-12 §I, §II C.ROUTE. ART.R.412-12 §V, §VI C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____, en date du _____
par procès verbal n° _____ dresse par _____ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

A cet égard, je vous informe que les éléments portés à la connaissance de l'Officier du Ministère Public
permettent le classement sans suite de cette contravention.

Le dossier de votre client est définitivement clos au sein de notre service.

Je vous prie de croire, Maître, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait à LA CELLE SAINT CLOUD,
le 23/02/2026

